



INFONZ

Echos des syndicats et sections syndicales de l'Union Locale FO de Saint-Nazaire et région



N° 12 - Eté 2015

Union Locale des syndicats Cgt-FORCE OUVRIERE de Saint-Nazaire et région

Secrétaire Général : Gérard Caillon

4 rue François Marceau - 44600 Saint-Nazaire

Tel : 02 40 22 52 35 - Fax : 02 40 22 15 04

Lundi au jeudi : 9h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30 - Vendredi : 9h30 - 12h30

Site : www.ulfonz44600.fr

Mail : ul.force.ouvriere.nz@wanadoo.fr

Permanence Juridique : Lundi après-midi et Mercredi matin (sur rendez-vous)

Permanence AFOC : Mercredi 14h - 17h (rendez-vous préférable)

Permanence Retraités : Jeudi après midi

Renforcer l'axe de la résistance !

La grève interprofessionnelle du 9 avril, les grèves massives dans les collèges et dans les hôpitaux de Paris de fin mai confirment que la classe ouvrière est à l'offensive. Malgré ces avertissements, le gouvernement continue à mettre en œuvre sa politique ultraractionnaire.

Face au gouvernement, au patronat et à leurs collaborateurs (CFDT en particulier) il nous faut renforcer l'axe de la résistance et ainsi bloquer le Pacte de responsabilité et leur volonté d'aller plus loin dans le démantèlement des garanties collectives.

Sur cette base, l'UD CGT-FO invite les salariés, les chômeurs et les retraités à participer à deux rassemblements à l'occasion de la venue de Hollande, Gattaz et Berger en Loire Atlantique.

Le vendredi 12 juin
11h30 à Nantes
(arrêt Tram La Beaujoire)
16h à La Baule
(Parking Salle Atlantia)

Les prestations sociales et les retraites gelées !
Les retraites sont bloquées depuis le 1^{er} avril 2013 et les intentions du MEDEF concernant les régimes complémentaires AGIRC-ARRCO laissent craindre de nouveaux reculs. Les allocations familiales, les allocations logement seront gelées jusqu'en 2016.

Le démantèlement des garanties collectives !
La loi Macron étend le travail du dimanche, affaiblit les procédures Prud'homales et flexibilise le Code du travail. Et le gouvernement veut aller encore plus loin, en particulier avec le projet de loi RESSAMEN !

Encore des exonérations !
Les exonérations n'ont jamais empêché les licenciements, ni la précarité, au contraire. Par contre, pour les entreprises du CAC 40, les bénéfices continuent d'augmenter ! +33% en 2014, et 56 milliards redistribués aux actionnaires !



UD Cgt-FORCE OUVRIERE de Loire Atlantique - Bureau de Travail Fernand Pelloutier
2 place de la gare de l'Etat - 44200 NANTES

☎ 02 28 44 19 00 - fax : 02 40 35 49 46 - Site : force-ouvriere44.fr - Blog : fo44.org/

Fonctionnaires : 7 ans de gel des salaires !
Le gel des salaires équivaut à plusieurs centaines d'euros de perte de pouvoir d'achat pour chaque fonctionnaire ! Ce blocage pèse également sur les augmentations dans le secteur privé.

Encore des suppressions d'emplois publics !
Moins de fonctionnaires, abandon de missions, privatisations : c'est moins de droits pour les citoyens ! A titre d'exemple 10 postes d'ATSEM sur 28 que compte la commune d'Orvault sont menacés de suppression.

Le rationnement des soins !
Le projet de loi « Touraine » veut accélérer la diminution de l'offre de soins, au détriment des malades et des agents hospitaliers (22 000 suppressions de postes). C'est une attaque contre l'hôpital public. Et avec les 10 milliards d'économie sur l'assurance maladie, c'est la couverture pour tous qui est remise en cause.

Réforme des collèges !
La réforme des collèges supprime de manière massive des heures de cours et élèves (+ de 400h sur 4 ans), elle constitue une régression considérable car elle rompt avec la tradition républicaine d'égalité de droit.

Les enseignants appellent à nouveau à la grève le 11 juin pour le retrait de cette réforme.

Rassemblement à la Préfecture à 10 h

Ça suffit !



Le 12 juin, faisons entendre la voix du progrès social

Le 12 juin, le Président de la République vient à Nantes, à Nantes.

Ce voyage s'inscrit dans une volonté de reconquête de l'opinion. Mais le bilan social et économique de Hollande est de l'Épave et du Déluge. Si l'on veut redonner du sens à la France, comme en Europe, on n'aura le vent de plus en plus, les paquets sont toujours plus nombreux. Les salariés ont les salaires pour acheter des produits d'entretien et du papier toilette sans le danger du sac.

Quel le jour de mobilisation initiée pour le résultat du 9 avril, l'appel commun du 1^{er} mai, les UD CGT, CGT-FO, FSU et Solidaires de Loire-Atlantique appellent à un rassemblement à la Baule des 11 h 30 pour que François Hollande entende d'autres voix que celles des cadres de patronat et de la finance.

La politique sociale de ce gouvernement n'est que le prolongement de celle menée depuis une décennie. Elle ne fait que préparer le recul programmé d'un régime à l'autre. Ensemble nos Unions Départementales disent à la Baule :

- Non à l'austérité néolibérale dans le public comme dans le privé.
- Non à l'augmentation des salaires, des retraites, des prestations sociales.
- Non aux lois Macron et Rebsamen qui offrent de nouveaux cadeaux au patronat (ouverture des commerces le dimanche, libéralisation du travail) et qui cassent les moyens d'action, de défense et de protection des salariés (Bilan et réduction des privilèges des conseils d'entreprise et CSE, réduction des droits syndicaux, démantèlement des Prud'hommes et du Code de travail, réduction des privilèges et moyens de la médecine et de l'inspection du travail, Neutralisation des licenciements...)

- Non au développement des services publics, notamment des transports publics et sans aucun cas de l'ES.
- Non aux textes publiés en Hollande d'une grève majoritaire dans les collèges, pour leur démantèlement et la rupture immédiate des liaisons sur l'avenir du collège. Oui à une école au service de l'émancipation.
- Non à une réforme territoriale dictée par les règles comptables dictées à la fois en concurrence économique des régions, mais aussi de charge et dans la période de concertation.
- Non pour restaurer les salaires sur la base des principes fondateurs de la République.
- Non aux 20 milliards de crédits d'impôt aux entreprises (ICE), aux 11 milliards pour les collectivités locales, aux 10 milliards pour le budget et la fonction publique d'Etat, aux 21 milliards pour la protection et la sécurité sociale (Pacte et de responsabilité dans nos départements et régions).

Mettre un terme aux rétrocessions et une réforme démocratique. La dette publique n'est pas un mal en soi. C'est de quoi élargir l'investissement pour améliorer l'avenir pour le plus grand nombre, les profits pour quelques uns.

Ce même jour, Pierre Gattaz, Président de l'Adéf, sera présent à l'hôtel l'Herminette, à La Baule, au 1^{er} rassemblement des dirigeants pour redonner la France à la France (Secrétaire Général de la CFDT, Laurent Berger, et d'un parlement de chefs d'entreprises, anciens ministres et autres chômeurs d'une société de services des membres. Au-delà d'une petite fête entre amis de 1500 € à week-end par personne ou les ans contractuels ne sont pas les bienvenus.

Pour faire entendre une autre voix, les UD CGT, CGT-FO, FSU et Solidaires 44 appellent à un second rassemblement à 16 heures à La Baule.

Tou-ttes ensemble le vendredi 12 juin

11 h 30 à NANTES
(arrêt Tram La Beaujoire)
et 16 h à LA BAULE
(Parking salle Atlantia)

Faisons entendre la voix du progrès social



Le 12 Juin

Avec les UD 44 FO, CGT, FSU, Solidaire :
l'Union Locale FO mobilisée

Manifestation à la Baule

A l'occasion du Congrès « Redresser la France » avec P. Gattaz patron du MEDF, L. Berger SG de la CFDT, des patrons, des anciens ministres ...

L'UL FO de St Nazaire à « Pôle Emploi ».

Nous avons demandé à trois militant(e)s FO de l'Union locale de Pôle Emploi de répondre à quelques questions pour INFONZ : **Monique Renaud** élue DP, **Catherine Lebrun**, **Didier Tanne** élu CE et conseiller du salarié.



INFONZ : quelles sont les agences de Pôle Emploi (PE) sur l'UL et leurs missions ?

Monique : ce sont les agences de St Nazaire, Trignac, La Baule, Pornic et Blain.

En décembre 2008 il y a eu fusion de l'ANPE et de l'UNEDIC avec regroupement des missions de placement (ex-ANPE de statut public) avec celles de l'indemnisation (ex ASSEDIC, association loi 1901 de droit privé, gérée paritairement par des représentants ouvriers et patronaux).

« Pôle-Emploi » a un statut d'Etablissement Public Administratif.

INFONZ : quelles ont été les conséquences de cette fusion ?

Monique : pour les demandeurs d'emploi, l'illusion d'une simplification de leurs démarches.

Dans les faits le placement est tombé en désuétude, il n'y a plus guère d'offres d'emploi émanant de PE. Nous proposons simplement des aides d'accompagnement aux salariés privés d'emploi : rédiger des CV ou faire des formations. Ces formations sont organisées par le Conseil Régional. PE achète des places et contractualise avec les organismes de formation.

Didier : la recherche d'emploi s'est « libéralisée », le salarié se débrouillant par lui-même, via l'intérim ou l'envoi de CV. La mission de *placement* est devenue virtuelle. Les agents spécialisés ne vont plus dans les entreprises. Ils ne font plus que du contrôle.

Catherine : l'indemnisation, c'est 70 % du boulot de PE, réalisé, sur l'agence de Trignac par exemple, par moins d'un tiers de l'effectif.

Les deux tiers des agents s'occupent des entretiens. Au bout de 4 mois de chômage un entretien est obligatoire, puis, au bout du 9^{ème}

mois un autre agent prend la relève, le demandeur d'emploi entrant alors dans son « portefeuille ».

INFONZ : socialement, comment s'est passée cette fusion ?

Monique : en 2010, FO a négocié et arraché une Convention Collective (CC) reprenant le meilleur des avantages acquis des agents des ASSEDIC et des ANPE. Dans la région Pays de la Loire, nous avons de plus préservé notre accord régional.¹

Didier : les agents ex-ANPE ayant opté pour la CC de droit privé ont obtenu ainsi une nette augmentation de salaire. En Pays de la Loire, 90 % des agents ANPE ont choisi cette option.

INFONZ : qu'a changé cette fusion du point de vue de vos conditions de travail ?

Monique : la volonté patronale a été d'aboutir à la double compétence « *placement - indemnisation* ». D'où l'appel initial au volontariat des ex ASSEDIC pour faire du placement. Beaucoup de collègues en sont revenus, n'obtenant qu'une formation succincte de 2 jours (alors que la formation initiale était de 4 à 5 mois) et sans reconnaissance professionnelle.

Didier : la formation *placement*, réduite désormais, est à l'avenant des nouveaux objectifs poursuivis. La compétence ANPE se perd. Auparavant nous avions un portefeuille d'entreprises que nous visitions régulièrement ; 30 % des offres d'emploi provenaient des ANPE.

Catherine : par ailleurs, nous ne sommes jamais vraiment sereins : les demandeurs d'emploi sont de plus en plus tendus. L'augmentation de la précarité a des conséquences importantes sur le niveau des indemnités auxquelles ils peuvent prétendre.



De plus, à l'*indemnisation*, nous subissons une pression, compte tenu des files d'attente. Sur nos écrans, un compteur nous les signale.

Or, selon les cas, le temps nécessaire pour traiter un dossier peut être de 5 mn pour les plus

¹ Dans ces négociations tant nationales que régionales, il faut rappeler le rôle important de Patrick Hébert, ex secrétaire général de l'UD FO 44.

simples à une demi- heure, voire une heure, pour les plus compliqués.

Monique : De plus nous recevons en « bureaux ouverts » limitant la confidentialité des échanges

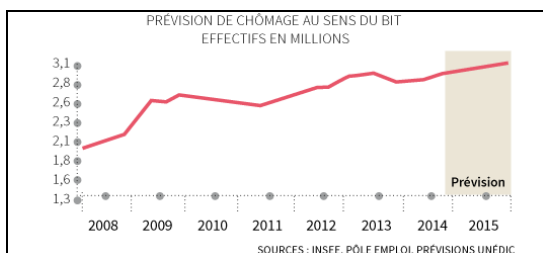
INFONZ : vous parliez ce matin dans votre réunion de « Pôle Emploi Digital », de quoi s'agit-il ?

Didier : le but recherché c'est la diminution du déplacement des demandeurs d'emploi dans les agences. Pour cela, comme à l'agence de Saumur, il est proposé à des volontaires que leurs entretiens se fassent par webcam

Catherine : cela fait partie de tout un ensemble de mesures dites de « dématérialisation » par l'informatique. C'est ainsi que les employeurs peuvent maintenant mettre en ligne les attestations salariales. Mais nous ignorons si elles sont contrôlées. Dans le cas contraire, cela peut avoir des incidences en termes de service de qualité rendu.

INFONZ : quels sont les autres sujets revendicatifs d'actualité pour FO ?

Didier : il y a bien entendu le sujet des effectifs. Alors que le nombre de demandeurs d'emploi ne cesse d'augmenter, le nombre d'agents ne suit pas. Tous les départs ne sont pas remplacés et la direction privilégie les CDD.



PE a aussi recours aux contrats précaires (contrats d'avenir et de professionnalisation) et au passage, PE en profite pour créer un sous prolétariat en fixant le coefficient d'embauche de ces personnels au seuil minimum prévu par notre CCN. Ce sont donc les recours systématique aux heures supplémentaires, l'externalisation de nos métiers avec le recours à une main d'œuvre à bas prix qui pallie, pour partie, le manque criant d'effectifs.

Monique : la préservation de notre Convention Collective nationale et de nos accords en région Pays de la Loire, obtenus, rappelons le, par FO, lesquels comprennent notamment des garanties de déroulement de carrière. Tout cela est aujourd'hui menacé par l'accord national sur la classification signé par la CFDT, la CGC et la CFTC. Ces organisations n'ont pas hésité à avoir recours au tribunal pour contester le droit d'opposition que nous avons fait valoir, rejoint par la CGT et le SNU.

Ces accords ont bénéficié à l'ensemble des salariés de l'ex ANPE de la région. Elle permet par exemple d'accéder en fin de carrière au coefficient 280 pour un salarié non encadrant (dans d'autres régions c'est seulement 230 à 245). Il a néanmoins fallu se battre ces derniers mois pour faire respecter ces accords en région, la direction qui voulait les interpréter différemment.

Ce n'est pas sans raisons, que FO est majoritaire à Pôle Emploi avec 35 % des voix aux dernières élections professionnelles.

Pôle Emploi : Dernière minute !

Le tribunal de grande instance vient de donner raison au trio CFDT/CGC/CFTC et à la direction générale, sous prétexte de vices de forme, **alors que 60 % du personnel au moins à travers leurs organisations s'étaient prononcés clairement « contre » ce projet**, pour la reconnaissance de nos métiers, avec des garanties concrètes immédiates, ...

Cela signifie maintenant pour les agents une classification au rabais avec, entre autres, un accès multiplié par 2 pour un changement de coefficient et avec un taux de coefficient diminué lui-même de moitié, des entretiens obligatoires avec pour objectif l'individualisation du contrat de travail.

Cela pose aussi le problème de tous les accords régionaux, remis en cause, à renégocier dans un délai trop court, volontairement.

En attendant, l'exécution de cet accord est réputé valide, donc applicable après agrément par le gouvernement. **Nous n'entendons pas baisser les bras devant une justice qui piétine et bafoue une position majoritaire.**

Notre position, en région, est de préparer, s'il le faut, la mobilisation pour que cet agrément n'ait pas lieu.

Le bureau de la section Pays de la Loire, après examen du jugement, s'est prononcé clairement pour la mise en œuvre d'une procédure d'appel.



La CE fédérale des OSDD vient d'ailleurs de décider à l'unanimité de **faire appel de la décision du juge du TGI de Paris** qui a invalidé le 27 mai dernier notre opposition à la validation de l'accord du 19 décembre dernier dit de « classification ».

AIRBUS St Nazaire Réunion d'Informations syndicales FO.

Plus de 300 salariés d'Airbus et des sous traitants, ont participé mercredi 3 juin au matin à une réunion d'informations de la section syndicale FO. Une réunion semblable a eu lieu l'après midi.

Claude Arnau secrétaire du syndicat des métaux de St Nazaire était présent tout comme **Yann Couroussé**, invité au titre de l'Union Départementale FO 44.



Après une introduction de **Frédéric David**, secrétaire de la section Airbus St Nazaire, **Pierrick Tessier**, secrétaire du CE a donné des informations sur les travaux de réaménagement du bâtiment G18 (ancien restaurant d'entreprise): l'agrandissement prévu cette année de la sandwicherie, l'ouverture fin septembre de la totalité de la partie coopérative (la partie « services » est déjà opérationnelle), le regroupement des services administratifs et culturels.

Des discussions sont en cours avec la Direction quant à la zone dédiée aux clubs et au sport (projet 2017/2018).

Il a d'autre part présenté les améliorations décidées : modification des quotients, création du « compte loisirs », modification des règles de prêts, séjours jeunes, subventions aux clubs etc ...

Frédéric David est ensuite revenu sur l'actualité revendicative sur le site de St Nazaire. L'augmentation du prix de la restauration est consécutive aux augmentations des produits et la section FO s'en est expliqué par un tract auprès des salariés. Un groupe de travail est en cours sur la question des horaires et il ne doute pas que des avancées seront obtenues.

La section FO a tenu récemment une conférence de presse (avec Bouguenais) pour dénoncer publiquement l'augmentation de la flexibilité (40 % de sous-traitance et d'intérim) et réclamer des

embauches. 50 embauches supplémentaires ont d'ores et déjà été obtenues : la section en réclame toujours 200 au total pour 2015.

Jean François Knepper, Délégué Syndical Central d'Airbus Opération, s'est félicité des résultats des élections du 4 décembre, les progressions de FO à St Nazaire, Bouguenais et plus généralement sur l'ensemble des sites avec 51,4 % pour FO.

A l'opposé des nouveaux modes d'organisation RH de la direction - « usines libérées » et des risques inconsidérés qu'ils pourraient engendrer, il a confirmé que FO reste sur ses fondamentaux : compétence, qualité, fidélité des employés.

La - difficile - négociation salariale a finalement abouti cette année à + 2,6 %, accord signé par FO. Jean François a relaté les conditions de cette négociation, dans un contexte de plan de charges « à fond » et d'un chiffre d'affaires en hausse. Pour autant l'économie est atone, les sous-traitants en souffrance et l'inflation est à zéro. Le patronat, très organisé au sein du GIFAS avait cadré les négociations : la délégation FO a néanmoins réussi à faire sauter le verrou fixé à 2,4 %, malgré un versement intéressement/participation important cette année. FO est avant tout attachée aux salaires par rapport aux primes.



Sur les 2,6 %, l'augmentation générale (AG) pour les non cadres est seulement de 0,5 % mais avec une clause de rendez vous en cas de dérapage de l'inflation. La garantie d'évolution des salaires sans AI (Augmentation Individuelle) est de 0,1 % ce dont bénéficieront les jeunes embauchés en 2014 (20 €). Le salaire planché passe de 1660 à 1670 €. Les AI : + 2 % comme l'an dernier, avec mini de 45 €. Pour les cadres, il n'y aura pas d'AG...

Yvonnick Dreno, coordinateur FO Airbus Group, a ensuite commenté l'actualité du groupe, suite notamment à la récente réunion des actionnaires (Tom Enders a vu son mandat renouvelé). Les résultats sont bons : 860 M€, Airbus

représentant 70 % du chiffre d'affaires dans le cadre d'une croissance prévue du trafic aérien de 5 % par an. Il a informé d'une sortie du groupe (pour SAFRAN) des usines de Bordeaux et des Mureaux produisant Ariane et les missiles.



Il a rappelé que FO sera très vigilante sur le projet dit « d'usine libérée », derrière lequel il y a les seuls intérêts patronaux. FO a déjà refusé le chantage compétitivité / emploi, et la signature d'accords sans contreparties pour les salariés.

Airbus a du travail pour 10 /15 ans, « mais il faut assurer » a-t-il souligné.

FO va porter son attention sur la renégociation de l'accord intéressement / participation. Par ailleurs la question des fins de carrière doit trouver des solutions : FO propose un système de pré-retraites et estime que l'entreprise y a tout intérêt.

Il s'est félicité que la représentativité de FO dans le groupe ait augmenté, passant de 32,5 % à 36,86 %. Suite à la loi de 2008 sur la représentativité - FO y était opposée - la CGT et la CFTC ne sont plus représentatifs dans le groupe et la CGT et la CFTC à Airbus



Philippe Fraysse, secrétaire fédéral chargé de l'aéronautique à la FD des Métaux FO, a pour sa part commenté l'activité du secteur des industries aéronautiques, le seul qui progresse en France et qui soit excédentaire. Il note cependant les réductions budgétaires à la Défense et commente les interventions de la

Fédération auprès des ministères pour qu'au-delà du « cash aux actionnaires » et de la logique financière, des programmes de recherche et développement soit assurés. Il est aussi nécessaire, souligne-t-il de stopper la sous-traitance low cost délocalisée.

Le verre de l'amitié servi au CE a clôturé cette réunion, très attentivement suivie.

Amiante à la CARENE : le syndicat FO obtient satisfaction !

Suite à ses actions répétées - voir *INFONZ N° 10 de mai 2015* - et l'interpellation du maire par courrier du 28 avril, le syndicat FO des territoriaux de St Nazaire et sa région, vient d'obtenir satisfaction sur ses principales revendications sur le sujet.

Lors du CHSCT du 11 juin, au cours duquel le syndicat FO a fait intervenir un représentant de l'ADDEVA² comme expert, il a en effet été acté :



- Un **médecin du travail évaluera**, pour chaque agent, le taux d'exposition subit et la fréquence de l'examen au scanner (5 ans ou 10 ans suivant les cas).

- Le **scanner** - validé par un arrêté du 06/12/2011 - sera substitué à la simple radio pulmonaire actuelle.

- **L'ensemble des agents de la CARENE** va être concerné (y compris les agents exposés à la silice par la proximité des incinérateurs).

- De plus, à la demande de FO, contact sera pris avec les **retraités également concernés**.

Merci à Fabien Leblanc de ses informations pour les lecteurs d'INFONZ.

² Association Départementale d'Aide aux Victimes de l'Amiante

Grève et manifestation en défense de l'Hôpital Public

Vendredi 19 juin



SITE D'HEINLEX

A l'appel de FO, CGT et CFDT, les personnels des EPADH³ et USLD⁴ du Parc d'Heinlex (Le Ponant, Les Chênes, Les Pins, Les Tulipiers, Les Cèdres, Altair, Orion, Antarès, Vega et Carene) étaient en grève le 19 juin, accompagnés par le Collectif des Familles de résidents.

Témoignage : « *Ma mère était en danger chez elle, j'ai voulu la protéger en la mettant dans une structure adaptée ; aujourd'hui je me culpabilise, elle y est si mal.*

Ce n'est pas de la faute des personnels, ils courent partout. Ils sont seuls, démunis.

Dimanche dernier, l'aide soignante d'après-midi s'est retrouvée toute seule de 13 h à 21 h à gérer 17 résidents dépendants psychiques et les entrées / sorties des familles. Résultat, ma mère a été agressée par une autre résidente, violemment, sans possibilités d'être protégée ».

Ils ont manifesté ensemble lors de la réunion du Conseil de Surveillance* à la Cité Sanitaire pour obtenir l'arrêt des suppressions de postes et :

- Des effectifs adaptés à la charge de travail.
- Le remplacement systématique des agents en arrêt de travail.
- Le respect de la vie privé des agents.



* Y siègent : les élus de l'Agence Régionale de Santé, de la Mairie de St Nazaire, du Conseil Général, des représentants de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et des Directions Fonctionnelles.

À partir du 1^{er} juin 2015, la portabilité des garanties de prévoyance est généralisée. Un salarié dont le contrat de travail aura été rompu continuera de bénéficier des garanties de

³ Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

⁴ Unité de Soins de Longues Durée

son contrat de prévoyance pendant la durée de son indemnisation du chômage, dans la limite de la durée du dernier contrat de travail.

Pour les complémentaires santé, la portabilité est généralisée depuis le 1^{er} juin 2014.

Association des Retraités FO de St Nazaire et sa région.

Signez et envoyez au président de la République la Carte Pétition des Union Confédérales de Retraités⁵

(L'affranchissement pour la présidence est gratuit.)

<p>Après les manifestations du 3 juin et 30 septembre 2014 et du 17 mars 2015</p> <p style="font-size: 1.2em; font-weight: bold;">les retraités poursuivent leur mobilisation</p>	Non à une politique néfaste aux retraités	<p style="text-align: center;">Monsieur le Président de la République</p> <p style="text-align: center;">55 rue du Faubourg-Saint-Honoré</p> <p style="text-align: center;">75008 PARIS</p>
---	---	---

<p><i>Les pensions de tous les régimes de retraite sont bloquées depuis trop longtemps</i></p> <p><i>Des menaces silencieuses sur les pensions de réversion</i></p> <p><i>Nos régimes complémentaires sont menacés</i></p> <p><i>Des milliers de retraités touchés par un nouveau mode de calcul de la CSG</i></p> <p><i>Poids de plus en plus lourd de la TVA</i></p> <p><i>De loi en loi, depuis plus de 20 ans notre pouvoir d'achat régresse</i></p> <p><i>Facilitation de la migration des pensions des retraités ayant eu au moins trois enfants. CASA, suppression de la 1/2 part des veufs et veuves, etc.</i></p>	<p><i>Des menaces furtives sur les pensions ajustées</i></p> <p><i>3 milliards d'économie sur l'hôpital public</i></p> <p><i>Démembrements de médicaments</i></p> <p><i>Cause de l'hôpital public</i></p> <p><i>Augmentation des dépenses contraintes (énergie, transports, logement...)</i></p> <p><i>Difficultés à payer une mutuelle</i></p>
<p>Les retraités disent :</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold; color: red;">ÇA SUFFIT</p>	
<p>Je revendique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'arrêt du gel des pensions et l'abrogation des mesures fiscales régressives contre les retraités ; • l'amélioration du pouvoir d'achat des retraités et aucune pension inférieure au SMIC pour une carrière complète ; • le retour à une revalorisation annuelle des pensions au 1^{er} janvier de l'année prenant en compte l'évolution des salaires ; • la mise en œuvre dès 2015 d'une loi sur l'adaptation de la société au vieillissement avec la prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité Sociale ; • le développement et le renforcement des services publics indispensables à une vie digne, en particulier dans le domaine de la santé. <p>Nom :</p> <p>Signature :</p>	

(Carte pétition à disposition à l'UL)

Agenda

- Mardi 29 septembre : CE de l'UL
- Lundi 19 au vendredi 23 octobre : stage « s'organiser ». Contactez l'UL pour tous renseignements.

Pour mémoire :

- Jeudi 17 Mars : Congrès de l'UL FO salle des Floralies à la Baule.

⁵ Sauf CFDT et UNSA.